

Assemblée publique

District électoral de Chavigny

Avis public est donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 2 juin 2026, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2026-0558 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 7571 de la rue Notre-Dame Ouest.
- 2 Cette résolution affecte le territoire ci-après identifié de la manière ci-dessous décrite.

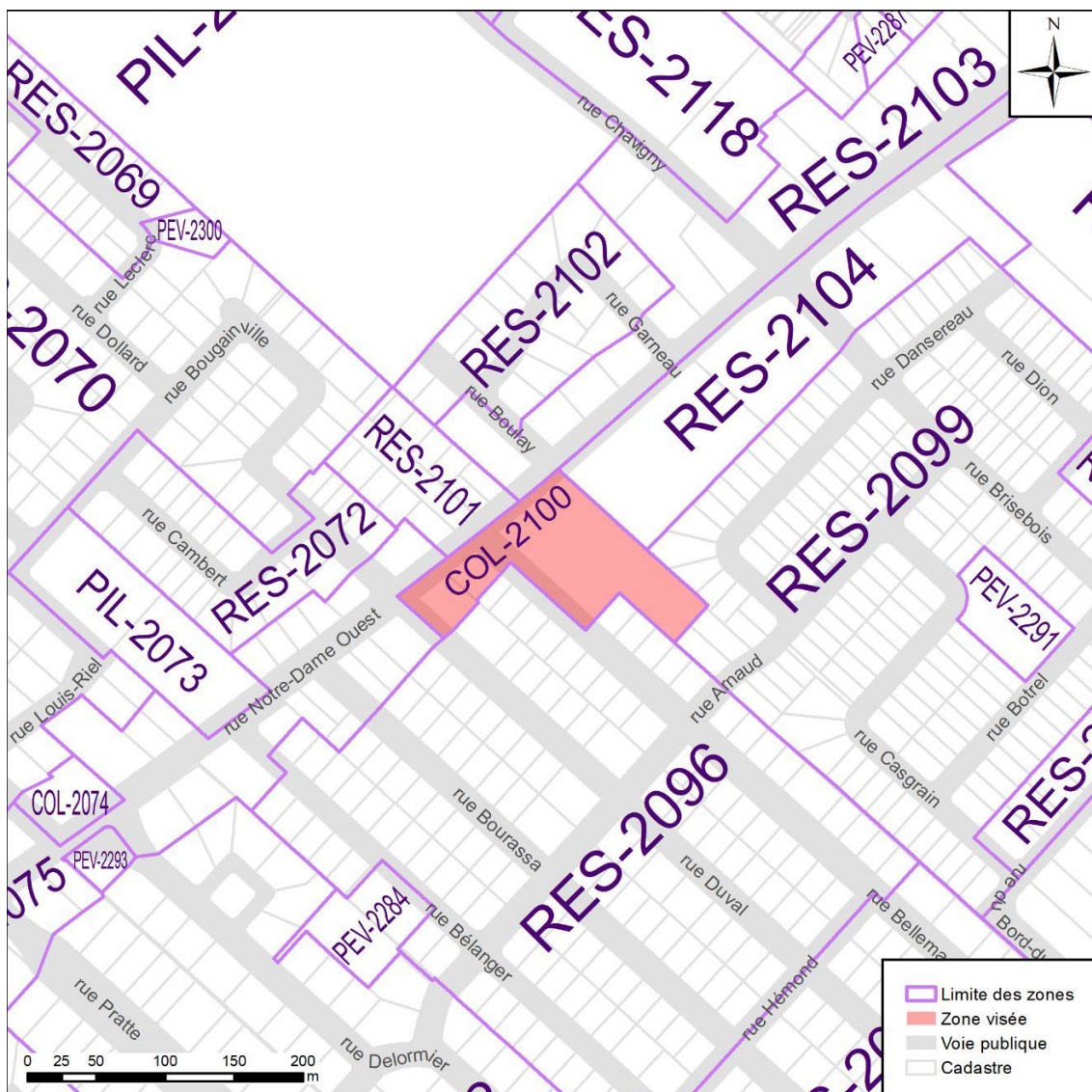
DISPOSITIFS DE LA RÉSOLUTION

Objets :

- Autoriser l'usage 6411 Service de réparation d'automobile.

Zone visée :

COL-2100.



3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le lundi 15 juin 2026 à 17 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

4 Cette résolution contient une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net

6 On peut consulter la résolution n° C-2026-0558 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville en cliquant sur le lien suivant : [Séance du 2 juin 2026 - Point 21](#).

Trois-Rivières, ce 5 juin 2026.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002